



**ibsa**  
**perspective .brussels**   
institut bruxellois de statistique et d'analyse



# BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

**N°38 - Printemps 2023**

SEMESTRIEL

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **Auteurs**

Bram DE LANGE, Mattéo GODIN et Pierre-François MICHIELS

### **Comité scientifique**

Dries CUYVERS, Amynah GANGJI, Virginie MAGHE, Gwendoline MOREAU et Toon VERMEIR

### **Coordination scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)**

Astrid ROMAIN

## **COUVERTURE**

Concerto – Communication Agency

Photographie : @ Batin BALTALILAR

## **MISE EN PAGE ET IMPRESSION**

IPM

## **TRADUCTION**

Traduit du français vers le néerlandais par Production SA

Relecture : Dries CUYVERS et Bram DE LANGE

## **ÉDITRICE RESPONSABLE**

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

## **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - <http://ibsa.brussels>

# BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°38 - Printemps 2023

SEMESTRIEL





# TABLE DES MATIÈRES

<b>L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE</b>	<b>7</b>
<b>1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE</b>	<b>9</b>
1.1. La crise ukrainienne et ses conséquences directes ont conditionné le contexte économique de l'année 2022	9
1.2. L'année 2023 a connu un démarrage étonnamment favorable, grâce à la poursuite de la baisse de l'inflation et à l'amélioration des perspectives de croissance en Chine	12
1.3. À quoi faut-il s'attendre dans un avenir proche?	13
<b>2. CONJONCTURE À BRUXELLES</b>	<b>15</b>
2.1. Évolution de l'activité économique bruxelloise récente	15
2.2. Focus sur la situation des secteurs marchands en 2022	17
2.3. Emploi et chômage	22
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>27</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>29</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>30</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>30</b>

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du **9 mai 2023**, sauf mention contraire.



# L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE

**La crise ukrainienne et ses conséquences ont été le principal déterminant du contexte macroéconomique de 2022. Le taux d'inflation déjà élevé a poursuivi sa hausse du fait de la crise ukrainienne.** Au cours du premier semestre 2022, l'augmentation du coût de la vie et la forte incertitude ont entraîné une baisse de confiance des consommateurs et des producteurs du monde entier. Au troisième trimestre, la nécessité de prévoir des alternatives au gaz russe avant l'arrivée de l'hiver a poussé les prix de l'énergie et l'inflation à la hausse en Europe. Toutefois, à la fin de 2022, diverses conditions favorables ont permis un net recul des prix du gaz et de l'inflation en Europe. Dans le même temps, la confiance des consommateurs et des producteurs européens et belges s'est fortement renforcée au quatrième trimestre, après des mois de baisse.

**Les économies belge et européenne ont fait preuve d'une résilience inattendue compte tenu des conditions difficiles,** évitant ainsi une récession ([voir glossaire](#)). La consommation des ménages et les investissements des entreprises ont bien résisté grâce aux diverses mesures de soutien prises par les gouvernements en vue d'atténuer les effets de la hausse des prix. De plus, les ménages ont bénéficié de la bonne tenue de l'emploi et ont pu compter sur la mobilisation de leur épargne constituée précédemment. Selon les prévisions les plus récentes, **l'inflation devrait continuer à se normaliser en 2023 et 2024. La croissance économique attendue serait également plus élevée que prévue** en raison de la reprise en Chine. **Dans le même temps, des défis subsistent :** les hausses successives des taux d'intérêt directeurs adoptées par les banques centrales ont un impact sur la stabilité financière et l'activité économique, l'inflation hors prix de l'énergie poursuit sa hausse, et les prix de l'énergie pourraient à nouveau augmenter selon les évolutions géopolitiques.

**En Région bruxelloise, les résultats de l'activité économique ([voir glossaire](#)) marchande sont en demi-teinte en 2022.** Après un premier trimestre qui a démarré sous les meilleurs auspices, l'activité est marquée par deux trimestres consécutifs de contraction. À partir du mois de mars, les nouvelles contraintes liées à la guerre en Ukraine font plonger la confiance des producteurs et consommateurs bruxellois à un niveau extraordinairement bas, paralysant une partie de la demande. Malgré cela, grâce notamment à une baisse des prix de l'énergie entamée en octobre, l'activité économique marchande progresse au quatrième trimestre.

**En 2022, la production marchande bruxelloise a augmenté de 5,9 % par rapport à 2021,** contre une progression de 6,5 % dans le reste de la Belgique. **Depuis 2019, la production a augmenté de 2,1 % en Région bruxelloise,** contre 10 % dans le reste de la Belgique.

**La progression de l'économie marchande en Région bruxelloise est portée par les services.** Ce sont **d'abord les services aux entreprises** qui tirent la croissance bruxelloise, en particulier les activités des sièges sociaux et de consultance. Ensuite, d'autres **activités de bureau à haut niveau de diplôme,** tels que les services numériques (services informatiques, programmation, gestion des données et portails internet) et les activités spécialisées scientifiques et techniques, connaissent actuellement une forte croissance en Région bruxelloise. L'année 2022 marque aussi un **« retour à la normale » pour de nombreux services aux personnes** (restauration, activités récréatives, artistiques et sportives). Le retour de ces activités à un niveau de production comparable à ce qui était observé en 2019 contribue pour près d'un quart à la croissance régionale en 2022.

**Alors que les services se renforcent en Région bruxelloise, les activités manufacturières et la construction perdent cette année encore du terrain.** Fortement affectée par les tensions inflationnistes et les problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, la production de l'industrie manufacturière et la construction reculent respectivement de 6,9 % et 12,9 % en 2022.

Dans ce contexte économique en demi-teinte, **la dynamique de l'emploi en Région bruxelloise a marqué le pas au second semestre 2022,** après avoir été particulièrement favorable au semestre précédent. Ainsi, la croissance de l'emploi salarié des résidents bruxellois a ralenti tandis que les entreprises ont réduit leur recours au travail intérimaire et leurs prévisions d'embauches. Les dernières données disponibles indiquent que **certain indicateurs de l'emploi en Région bruxelloise se sont améliorés au début de 2023.** Le secteur de l'intérim a notamment connu un regain d'activité en février et les entreprises se sont montrées de plus en plus optimistes en matière d'embauches au cours du premier trimestre. Après une longue période de recul, la dégradation du climat conjoncturel a donné lieu à une **remontée du chômage bruxellois tout au long du second semestre 2022 et jusqu'en mars 2023.** Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés au premier trimestre 2023 a progressé de 2,1 % par rapport à l'année précédente, avec une hausse particulièrement forte du côté des jeunes de moins de 25 ans.



# 1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

## 1.1. LA CRISE UKRAINIENNE ET SES CONSÉQUENCES DIRECTES ONT CONDITIONNÉ LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'ANNÉE 2022

**L'invasion de l'Ukraine par la Russie a aggravé l'inflation et érodé la confiance des consommateurs et des producteurs au premier semestre 2022**

**Au début de l'année 2022, l'évolution de l'activité économique (voir glossaire) mondiale a été principalement déterminée par deux facteurs : un nouveau variant du coronavirus (omicron) et une inflation élevée, qui s'est étendue à de nombreux pays et produits.** Environ deux mois après le début de la nouvelle année, **un choc géopolitique s'est produit avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui s'en sont suivies. Ce choc a provoqué une augmentation des prix de nombreuses matières premières ainsi que du pétrole et du gaz. La hausse des prix à la consommation et des coûts a commencé à peser sur la confiance des consommateurs et des producteurs.** Après une timide augmentation juste avant l'invasion, les indicateurs de confiance, au niveau mondial et en Belgique, ont baissé à partir de février 2022. Malgré un léger redressement à la fin du deuxième trimestre 2022, ces indicateurs ont terminé le semestre à un niveau extrêmement bas<sup>1</sup>. Par ailleurs, **l'augmentation continue du coût de la vie a contraint les banques centrales du monde entier à réagir, en augmentant leurs taux d'intérêt directeurs<sup>2</sup>.**

**Les inquiétudes concernant l'approvisionnement en énergie ont fait grimper les prix du gaz à des niveaux sans précédent au troisième trimestre de 2022...**

Le troisième trimestre de 2022 a commencé avec l'annonce d'une intensification des restrictions sur les livraisons de gaz à l'Europe par la Russie. Le prix de référence européen du gaz a augmenté de 30 % à la suite de cette annonce<sup>3</sup>. La nécessité pour les pays européens de reconstituer leurs stocks de gaz pour l'hiver a exercé une pression supplémentaire sur les prix. **Ailleurs dans le monde, la politique chinoise de tolérance zéro en matière de Covid ainsi que les problèmes du secteur immobilier ont pesé sur la confiance des consommateurs et des producteurs en Chine. Cela a exercé une pression à la baisse sur la croissance économique mondiale<sup>4</sup>.**

<sup>1</sup> Voir BNB (juin 2022) et BCE (août 2022). Au niveau mondial, cette baisse de confiance au premier semestre 2022 a été principalement enregistrée dans les économies avancées. Les économies émergentes ont vu leur confiance augmenter, principalement sous l'impulsion de la Chine où une forte hausse de la confiance a résulté de la levée des restrictions liées à la crise sanitaire, voir références : BCE (août 2022).

<sup>2</sup> La Réserve fédérale américaine a relevé son taux d'intérêt de 0 à 0,25 % en mars 2022. D'autres banques centrales d'économies avancées avaient déjà commencé à réduire les injections de liquidités dans l'économie, à l'exception de la Banque d'Angleterre, qui a commencé à relever systématiquement ses taux d'intérêt dès décembre 2021.

<sup>3</sup> Voir références : KBC (septembre 2022).

<sup>4</sup> Voir références : FMI (mars 2022).

## ...la BCE plus stricte et la confiance s'effrite

Ces évolutions ont poussé l'inflation à la hausse. Fin juillet, la Banque centrale européenne (BCE) a procédé à sa première hausse du taux d'intérêt en trois ans. Le taux d'intérêt est passé de -0,5 % à 0 %, avant d'être à nouveau relevé à 0,75 % à la mi-septembre<sup>5</sup>. Alors que la confiance des consommateurs et des entreprises de la zone euro et de la Belgique était à nouveau en hausse au deuxième trimestre, ce nouveau choc des prix de l'énergie et le resserrement de la politique de la BCE ont pesé sur la confiance dès le début du troisième trimestre<sup>6</sup>.

Ce nouveau choc énergétique et ces politiques monétaires restrictives, combinées à une forte incertitude et à une inflation galopante ont augmenté les risques de récession (voir glossaire)<sup>7</sup>.

## Au cours du quatrième trimestre, le prix du gaz en Europe est revenu progressivement à son niveau d'avant l'invasion...

Alors que le prix du gaz naturel européen a atteint des sommets inégalés au **troisième trimestre**, le quatrième trimestre a été marqué par un **recul constant du prix de cette énergie**. Le prix du gaz en Europe a continué à baisser, pour atteindre un prix de 76 euros par mégawattheure, un niveau légèrement supérieur à celui d'avant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

De multiples facteurs entrent en jeu<sup>8</sup> :

- › **la baisse de la demande mondiale**, due au ralentissement de la croissance économique et à la politique stricte de la Chine dans sa gestion de la crise sanitaire ;
- › **une baisse de la consommation de gaz** entraînée par l'attitude économe des consommateurs et des producteurs à ce niveau ;
- › **un hiver doux avec beaucoup de vent**, ce qui a favorisé la production d'énergie renouvelable et limité la production d'électricité par les centrales au gaz ;
- › Les pays européens ont réussi à trouver des substituts au gaz russe par le biais de gazoducs. Grâce à l'**augmentation des importations de GNL**, les États membres ont réussi à reconstituer leurs réserves de gaz au niveau maximal,
- › **Un passage accéléré aux énergies renouvelables** moyennant l'installation de panneaux solaires et d'éoliennes, et une plus grande installation de pompes à chaleur.

<sup>5</sup> En augmentant les taux d'intérêt, la BCE a tenté de ramener l'inflation à son objectif de stabilité des prix, à savoir un taux d'inflation avoisinant les 2 %.

<sup>6</sup> Pour les consommateurs, cette baisse a été très prononcée. Au plus bas, vers septembre-octobre, les niveaux de confiance de la Belgique et de la zone euro étaient inférieurs à la période d'éclatement de la crise sanitaire.

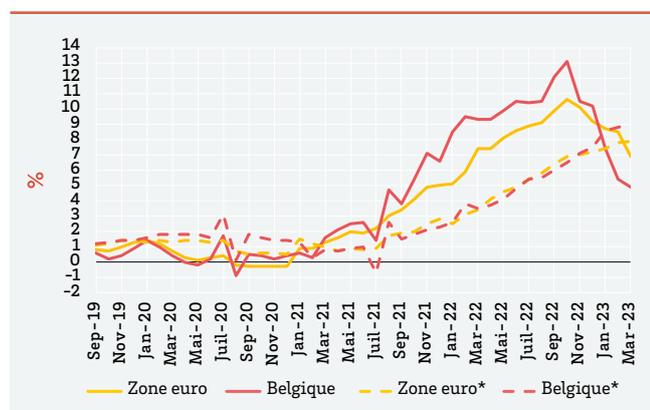
<sup>7</sup> Voir références : FMI (octobre 2022) ; KBC (septembre 2022). Les prévisions de croissance trimestrielle de la BNB pour le troisième trimestre étaient alors négatives. Voir références : BNB (septembre 2022).

<sup>8</sup> Voir références : AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (mars 2023) et KBC (décembre 2022).

## ... ce qui a permis de réduire l'inflation générale et de renforcer la confiance

À partir d'octobre 2022, l'inflation élevée a commencé à diminuer sous l'effet d'une part de la baisse des prix de l'énergie, et d'autre part, de la levée de la politique chinoise de tolérance zéro en matière de Covid à la mi-décembre. 2022. Le pic d'inflation semble avoir été dépassé (voir graphique 1). Alors que l'inflation belge était encore supérieure à la moyenne européenne à la fin de l'année 2022, la situation est actuellement inversée. La proportion élevée de contrats d'énergie variables en Belgique implique que les variations des prix de l'énergie se traduisent rapidement dans des acomptes adaptés, avec un impact immédiat sur l'inflation<sup>9</sup>. Ce retournement plus rapide en Belgique est clairement illustré dans le graphique 1. Celui-ci reprend également l'inflation hors prix de l'énergie, qui continue quant à elle, d'augmenter, bien qu'à un rythme décroissant. C'est l'augmentation de l'inflation hors prix de l'énergie qui inquiète actuellement la BCE et les autres banques centrales (voir section 1.3).

**GRAPHIQUE 1 :** Évolution de l'inflation générale et de l'inflation sans l'énergie (\*) dans la zone euro et en Belgique



Source : Eurostat.

Note : Pourcentages d'inflation mesurés suivant l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Les séries marquées d'un astérisque (\*) montrent l'évolution de l'inflation dans la zone euro et en Belgique, à l'exclusion des prix de l'énergie.

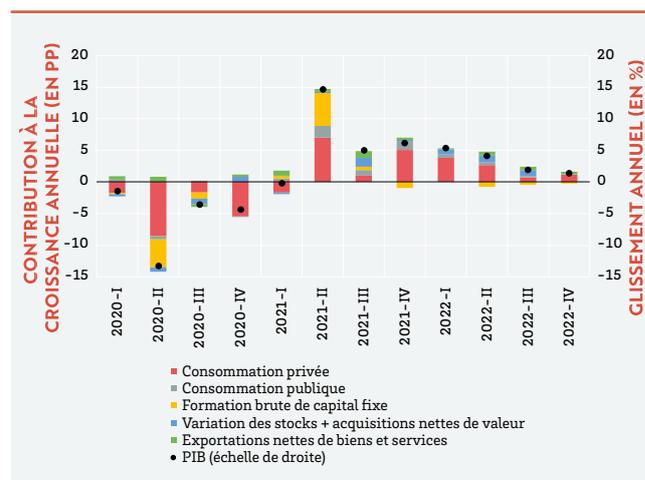
**Le ralentissement de l'inflation stimule à nouveau la confiance des consommateurs et des producteurs dans la zone euro et en Belgique au quatrième trimestre 2022.**

## Que disent les chiffres pour l'année 2022 ?

La croissance économique mondiale pour 2022 serait de 3,4 %, contre 6,2 % en 2021. Pour la zone euro, la croissance économique est estimée à 3,5 % pour 2022, contre 5,3 % pour 2021.

La Belgique afficherait une croissance économique de 3,1 % pour 2022 (contre 6,1 % en 2021) et un taux d'inflation de 9,6 %<sup>10</sup>. La croissance économique de la Belgique pour 2022 était encore en partie due à la reprise après la crise sanitaire. Au fil de l'année, le rythme de la croissance économique s'est ralenti (voir graphique 2)<sup>11</sup>. La croissance économique belge en 2022 a été principalement tirée par une consommation particulièrement résistante. Cette consommation a été soutenue, d'une part, par les mesures d'aides des différents gouvernements, et d'autre part, par la solidité du marché du travail, avec la création de 100 400 emplois. La consommation des ménages a été étonnamment forte. Les investissements des entreprises ont également connu une hausse inattendue<sup>12</sup>.

**GRAPHIQUE 2 :** Contribution à la croissance annuelle du PIB de la Belgique en volume, par catégorie de dépenses



Source : BNB.

Note : Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

<sup>9</sup> Voir références : Godin M. (2022) et ICN (2022). Une augmentation des prix de l'énergie entraînera donc plus rapidement une augmentation de l'acompte mensuel pour la Belgique, et donc une augmentation des prix payés. Une baisse des prix de l'énergie se traduira alors plus rapidement par un acompte moins élevé pour les ménages belges, et donc par une baisse plus rapide de l'inflation en Belgique par rapport au reste de la zone euro.

<sup>10</sup> Voir références : BFP (février 2023a), FMI (janvier 2023) ; KBC (mars 2023) ; BNB (mars 2023).

<sup>11</sup> La croissance du PIB a diminué progressivement au cours de l'année 2022. Elle est ainsi passée de 0,6 % au premier et deuxième trimestre à 0,2 % et 0,1 % respectivement au troisième et quatrième trimestre (BNB, mars 2023). Contrairement aux prévisions, le PIB belge ne s'est pas contracté.

<sup>12</sup> Voir références : BFP (février 2023) ; KBC (mars 2023) ; BNB (mars 2023).

## 1.2. L'ANNÉE 2023 A CONNU UN DÉMARRAGE ÉTONNAMMENT FAVORABLE, GRÂCE À LA POURSUITE DE LA BAISSÉ DE L'INFLATION ET À L'AMÉLIORATION DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN CHINE

L'activité économique mondiale a entamé l'année 2023 sur un scénario étonnamment favorable. L'inflation recule à l'échelle mondiale, notamment en raison des hausses de taux d'intérêt décidées par les banques centrales du monde entier. Suite à la reprise rapide de l'activité économique chinoise, le FMI a réévalué à la hausse ses prévisions. Pour 2023, l'institution prévoit une croissance mondiale de 2,8 %, qui s'accroîtra légèrement pour atteindre 3,0 % en 2024. Cependant, les taux de croissance attendus sont très hétérogènes d'un continent à l'autre. Pour la zone euro, une croissance économique de 0,8 % est attendue en 2023, puis de 1,4 % en 2024.

Quant au niveau d'inflation, le FMI s'attend à une baisse constante. En 2023, l'institution s'attend à ce que l'inflation mondiale atteigne 7,0 % (contre 8,7 % en 2022), pour redescendre progressivement à 4,9 % en 2024. Pour les économies avancées (voir glossaire), un niveau de 4,7 % est attendu pour l'année 2023 et de 2,6 % en 2024<sup>13</sup>.

En Belgique également, l'année 2023 a débuté sous les meilleurs auspices. Dans sa dernière « estimation flash », la BNB estime la croissance économique trimestrielle à 0,4 % au premier trimestre 2023, sous l'effet d'une forte croissance

de la consommation<sup>14</sup>. Les consommateurs mais également les entreprises se montrent de plus en plus confiants en l'avenir même si la situation varie fortement d'un secteur à l'autre<sup>15</sup>. Le rythme de la croissance économique devrait s'accroître progressivement en 2023 et 2024<sup>16</sup>.

Le Bureau fédéral du Plan prévoit une croissance du PIB (voir glossaire) de 1,0 % pour l'ensemble de l'année 2023. La consommation, particulièrement résiliente, est le principal moteur de la croissance économique en 2023 (et 2022). Le pouvoir d'achat des ménages belges (voir glossaire) a bénéficié d'un coup de pouce en début d'année, via l'indexation des salaires. Cette indexation ainsi que la forte croissance attendue de l'emploi soutiennent la consommation globale des ménages belges<sup>17</sup>. L'inflation devrait s'établir à 3,9 % en 2023. Pour 2024, la croissance économique devrait grimper à 1,7 % et l'inflation s'établirait en moyenne à 3,3 %, pour atteindre un niveau conforme à l'objectif de la BCE en 2025.

L'emploi intérieur (voir glossaire) augmenterait de 38 000 unités en 2023, ce qui porterait le taux d'emploi à 72,3 % au niveau belge. Le taux d'emploi continuerait d'augmenter pour atteindre 72,9 % en 2024, stimulé par l'accélération de la croissance économique.

<sup>13</sup> Voir références : FMI (octobre 2022) ; FMI (janvier 2023) et FMI (avril, 2023). En 2024, le niveau d'inflation serait de nouveau conforme à la politique des banques centrales.

<sup>14</sup> Voir références : BNB (mars 2023).

<sup>15</sup> La confiance des entreprises a fortement augmenté dans les secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière. Dans le secteur du commerce et des services, la confiance a baissé (fortement), principalement en raison de l'anticipation d'un ralentissement de la demande. Voir références : BNB (février 2023).

<sup>16</sup> Le niveau de croissance économique le plus élevé est attendu au dernier trimestre 2023, avec une croissance trimestrielle d'environ 0,4 %. BFP (février 2023a) ; BFP (février 2023b) et BFP (avril 2023).

<sup>17</sup> Voir références : BFP (février 2023a) et BFP (février 2023b). En janvier de cette année, de nombreux travailleurs du secteur privé ont vu leurs salaires indexés. Contrairement aux travailleurs du secteur public, les salaires bruts de nombreux travailleurs du secteur privé ne sont ajustés à l'inflation qu'une fois par an. Étant donné que l'ajustement (environ 11 %) était supérieur au taux d'inflation de l'époque, de nombreux travailleurs ont vu leur pouvoir d'achat augmenter, ce qui, ajouté à l'effet psychologique des sauts d'index, devrait entraîner un comportement de rattrapage en matière de consommation.

## 1.3. À QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE DANS UN AVENIR PROCHE?

### La réponse des banques centrales induit de multiples défis...

Pour ramener l'inflation à un niveau conforme aux objectifs, les banques centrales à travers le monde ont adopté des politiques monétaires fermement restrictives, via notamment la hausse des taux d'intérêt. **Des risques découlent du rythme élevé des hausses de taux d'intérêt** et du fait que les économies du monde entier sont habituées à une période prolongée de taux d'intérêt bas<sup>18</sup> :

- › **L'ère des taux d'intérêt bas est révolue**, mais de nombreux pays sont très endettés. Les taux d'intérêt élevés compromettent le refinancement de ces derniers et, associés à une croissance plus faible, pourraient conduire à **une crise de la dette**.
- › Les entreprises et les banques doivent également refinancer leurs dettes. Des taux d'intérêt plus élevés compliquent ce processus et peuvent pousser certaines entreprises au dépôt de bilan. Lorsque ces entreprises sont très grandes (**systemiques**), cela peut avoir des effets plus larges au sein de l'économie et plusieurs entreprises peuvent être touchées<sup>19</sup>.
- › Les modèles utilisés par les banques centrales pour estimer l'inflation et la croissance sont soumis à des hypothèses qui peuvent être erronées. De plus, il faut du temps pour que les hausses de taux d'intérêt aient un effet sur l'activité économique réelle. Le délai entre les hausses de taux d'intérêt et leur impact sur l'économie est très incertain. **Le risque d'un trop grand nombre de hausses de taux d'intérêt n'est pas inexistant, ce qui pourrait entraîner une récession (voir glossaire)<sup>20</sup>.**

### ...en plus des défis déjà existants et des risques connus susceptibles de peser sur la croissance économique

- › La guerre entre la Russie et l'Ukraine est entrée dans sa deuxième année. Bien que le conflit semble actuellement marqué par un *statu quo*, **les risques d'escalade entre les grandes puissances ne sont pas du tout écartés**.
- › **Rien ne garantit que les prix de l'énergie poursuivront leur baisse**. La baisse actuelle est en partie due à des effets d'aubaine : des conditions météorologiques favorables et une faible demande de la part de la Chine. L'économie chinoise redémarre, en raison de l'atténuation de la crise sanitaire, et avec elle, la demande énergétique chinoise et la demande de GNL redémarrent également. Cela augmente la probabilité d'une forte hausse et d'une instabilité accrue des prix de l'énergie. Les États Membres de l'UE fournisseurs de GNL devant faire face à la concurrence chinoise en vue de l'hiver prochain<sup>21</sup>. **L'évolution des prix du pétrole est également très incertaine et soumise aux considérations géostratégiques des pays producteurs de pétrole.**

<sup>18</sup> Le taux directeur de la BCE est actuellement de 3,25 %, celui de la FED de 5,25%.

<sup>19</sup> Les événements récents concernant la Silicon Valley Bank aux États-Unis et le Crédit Suisse illustrent ce fait.

<sup>20</sup> Voir références : FMI (octobre 2022).

<sup>21</sup> Voir références : AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (mars 2023).



## 2. CONJONCTURE À BRUXELLES

### 2.1. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BRUXELLOISE RÉCENTE

L'analyse de l'activité économique bruxelloise (voir glossaire), au cours des derniers trimestres écoulés, repose sur l'exploitation des déclarations TVA<sup>22</sup>. Seule l'activité des assujettis TVA est donc appréhendée. Ce périmètre d'étude s'explique par le peu de données disponibles pour mesurer l'évolution récente de la production du secteur non marchand et des activités non assujetties à la TVA.

#### Une année en demi-teinte pour l'activité marchande en Région bruxelloise

En 2022, après un bon premier trimestre, la production de l'activité marchande<sup>23</sup> non financière a connu deux trimestres consécutifs de contraction (voir graphique 3). Cette contraction, observée également dans le reste de la Belgique, est intimement liée à l'émergence de la guerre en Ukraine. Le conflit s'est notamment traduit par l'émergence de nouvelles contraintes pour le commerce international, faisant grimper les prix de divers produits de base, du pétrole et du gaz (voir graphique 1). Cette hausse des prix et l'incertitude liée à la guerre ont fait plonger la confiance des consommateurs et des producteurs bruxellois à un niveau extraordinairement bas. Malgré cela, grâce notamment à une baisse des prix de l'énergie entamée en octobre, l'activité économique marchande progresse au quatrième trimestre.

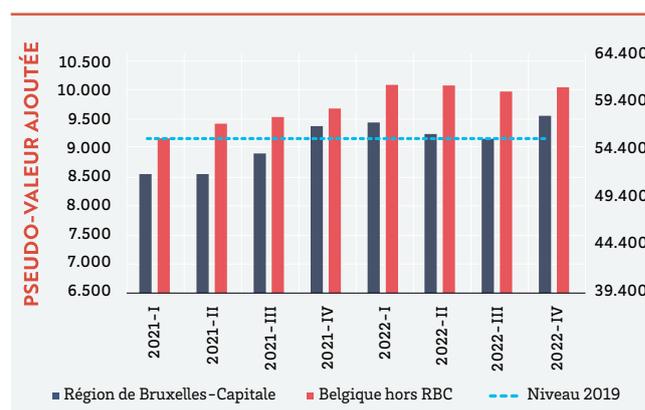
En résumé, le rebond post-covid de l'économie marchande bruxelloise, entamé au quatrième trimestre de 2021, a été rapidement étouffé par l'émergence de la guerre en Ukraine. Dès le premier trimestre de 2022, la production de l'économie marchande bruxelloise s'est stabilisée à un niveau légèrement supérieur à ce qui était observé avant la crise sanitaire. Sur l'ensemble de l'année 2022, la croissance du secteur marchand bruxellois est de 5,9 % par rapport à 2021 et (seulement) de 2,1 % par rapport à 2019. Dans le reste de la Belgique, la production s'est également rapidement stabilisée en 2022, mais à un niveau nettement supérieur par rapport à 2019. La croissance du secteur marchand est de 6,5 % par rapport à 2021 et de 10 % par rapport à 2019.

#### Une reprise progressive des investissements des entreprises

En 2022, les investissements du secteur marchand bruxellois augmentent. Sur l'ensemble de l'année 2022, ces derniers ont progressé de 9,6 % par rapport à 2021 (voir graphique 4). Malgré cette progression, le secteur marchand bruxellois n'investit pas encore autant qu'avant la crise sanitaire. Au dernier trimestre de 2022, le niveau d'investissement du secteur marchand bruxellois était encore inférieur de 6,1 % par rapport à 2019.

Dans le reste de la Belgique, les investissements du secteur marchand ont également connu une forte progression en 2022 (+ 5,8 % par rapport à 2021). Au quatrième trimestre de 2022, le volume d'investissement était supérieur de 6,4 % par rapport à 2019.

GRAPHIQUE 3 : Évolution de l'activité économique du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2019)



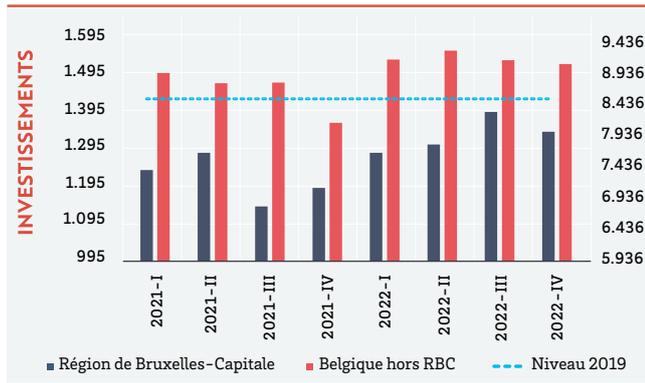
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

<sup>22</sup> Certaines activités marchandes sont exemptées de la TVA. C'est notamment le cas de la plupart des activités financières et d'assurance ou des activités médicales.

<sup>23</sup> Hors secteurs de l'énergie et de la promotion immobilière. Les chiffres d'affaires régionalisés de ces secteurs ne sont actuellement pas interprétables en Région bruxelloise.

**GRAPHIQUE 4 : Évolution des investissements du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2018)**



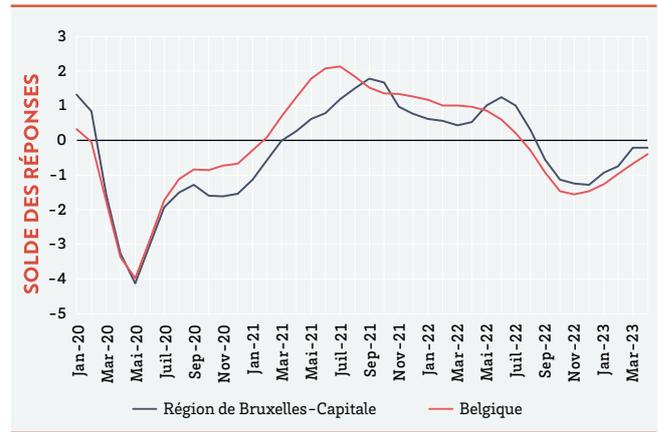
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA.  
 Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières.

## Fin 2022 et début 2023, la crise inflationniste pèse encore lourdement sur la confiance des Bruxellois

### Tant sur la confiance des entrepreneurs...

Au troisième trimestre de 2022, lorsque le prix des produits énergétiques a atteint son pic, le moral des entrepreneurs bruxellois était au niveau le plus bas observé depuis début 2021 (voir graphique 5). À partir du mois de janvier 2023, avec la baisse du prix des produits énergétique (voir graphique 1), la confiance des entrepreneurs (voir glossaire) s'améliore mais ces derniers restent circonspects quant à l'avenir. En effet, de nombreux obstacles les attendent dans les prochains mois : progression de l'inflation sous-jacente, conséquences des resserrements monétaire (hausse des taux d'intérêt) et budgétaire (baisse des dépenses publiques) et forte incertitude quant à l'évolution du prix des produits énergétiques.

**GRAPHIQUE 5 : Confiance des entreprises, résultats d'enquête**

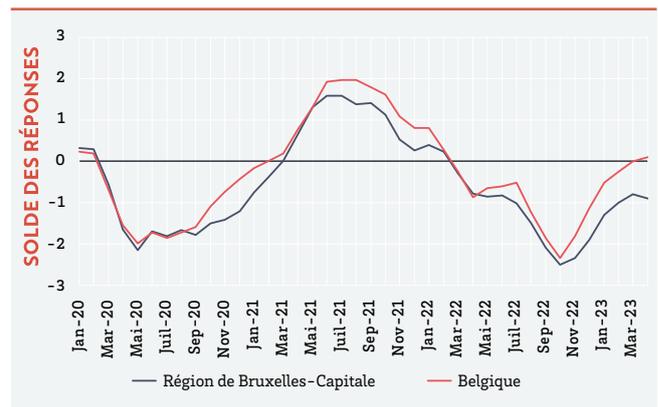


Source : BNB (avril 2023), calculs IBSA  
 Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

### ...Que sur la confiance des ménages

Au fil des derniers mois, l'indice de confiance des consommateurs (voir glossaire) bruxellois a connu une trajectoire similaire à celui des entrepreneurs. Au cœur de la crise énergétique, en octobre 2022, le niveau de confiance des consommateurs bruxellois se situait à un niveau extraordinairement bas (voir graphique 6). Ensuite, avec l'accalmie sur les marchés de l'énergie, la confiance est progressivement remontée. Néanmoins, en avril 2023, le niveau de confiance des consommateurs bruxellois reste encore particulièrement bas, il est comparable à celui observé dans les premiers mois de l'offensive russe en Ukraine.

**GRAPHIQUE 6 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête**

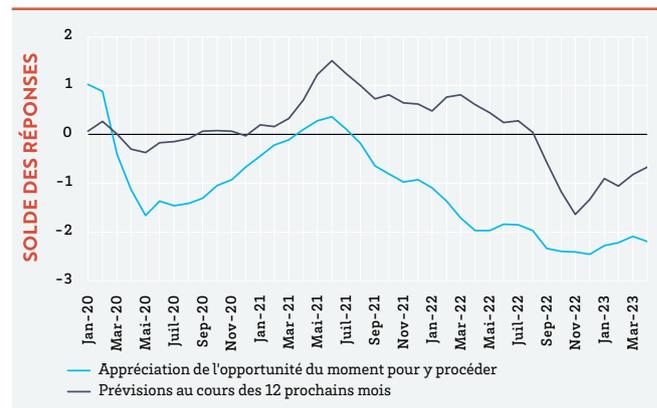


Source : BNB (avril 2023), calculs IBSA  
 Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

## Les ménages reportent leurs achats conséquents

La crise inflationniste a un impact important sur les habitudes de consommation des ménages bruxellois. Inquiets au sujet de leur situation financière actuelle ou future, les Bruxellois considèrent que ce n'est pas le moment d'effectuer des achats importants et ils sont de moins en moins à envisager ce type de dépense dans l'année à venir (voir graphique 7). Fin 2022 et début 2023, ces deux indicateurs concernant les achats importants des ménages se situent à un niveau **extraordinairement bas**, nettement en-deçà des niveaux observés au cœur de la crise sanitaire.

**GRAPHIQUE 7 : Achats importants des ménages, résultats d'enquête**



Source : BNB (avril 2023), calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

## 2.2. FOCUS SUR LA SITUATION DES SECTEURS MARCHANDS EN 2022

Cette analyse sectorielle porte sur l'évolution de la production et des investissements des activités du secteur marchand. Ces activités sont étudiées au travers de quatre grands regroupements : l'industrie manufacturière, la construction, les services à la production et les services à la personne. Ensemble, ces activités marchandes représentaient 45 % de la valeur ajoutée totale bruxelloise en 2019.

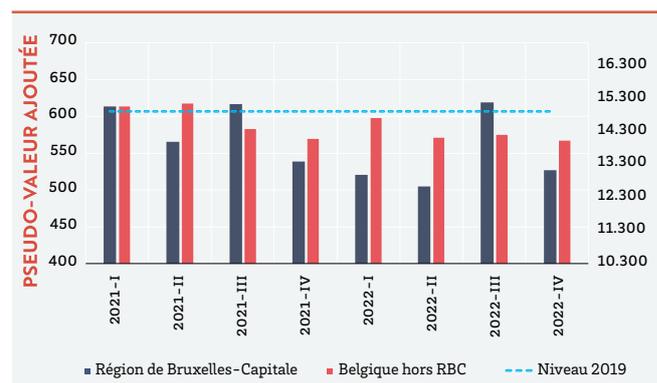
Dans le reste de la Belgique, la création de richesse de l'industrie manufacturière a baissé de 3 % en 2022. Plus précisément, alors que les industries flamandes ont globalement fait le dos rond face aux nouvelles contraintes (-1%), les activités wallonnes ont marqué un recul conséquent (-5%).

### L'industrie manufacturière poursuit son repli

En 2019, l'industrie manufacturière, hors secteurs de l'énergie, représentait 7 % de la création de richesse de l'économie marchande non financière bruxelloise. Dans le reste de la Belgique, l'industrie manufacturière représente 27 % du tissu économique.

L'année 2022 a été particulièrement compliquée pour les activités manufacturières en Région bruxelloise, mais aussi dans le reste de la Belgique. Fortement énergivores, de nombreuses activités ont souffert de l'augmentation des prix de l'énergie. En outre, les problèmes d'approvisionnement, liés au rebond post-covid et à la guerre en Ukraine, ont lourdement pesé sur le secteur. **Sur l'ensemble de l'année 2022, l'industrie manufacturière bruxelloise a généré 7 % de richesse en moins qu'en 2021 et 11 % en moins qu'en 2019 (voir graphique 8).**

**GRAPHIQUE 8 : Évolution de l'activité de l'industrie manufacturière (en millions d'€ constants de 2019)**



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en une estimation de valeur ajoutée.

Pour de nombreuses activités manufacturières bruxelloises, les événements de 2022 ont exacerbé des tensions (problèmes d'approvisionnement, hausse du coût du transport et de l'énergie) qui pesaient déjà sur leur processus de production depuis plusieurs années.

**Les industries alimentaires et la fabrication de boissons**, deux poids lourds de l'industrie bruxelloise, sont particulièrement ébranlés par les crises successives. En 2022, face à la flambée du prix des intrants alimentaires et des emballages, l'industrie alimentaire et la fabrication de boissons ont respectivement reculé de 3 % et 2 % sur base annuelle. L'industrie alimentaire génère maintenant un quart de richesse en moins qu'en 2019 et la fabrication de boisson 11 % en moins.

**La construction automobile** a également connu une nouvelle contraction en 2022 (- 1 %). Déjà minée par la pénurie de matières premières et de composants en 2021, le secteur a

subi de plein fouet la flambée du prix de l'énergie et de ses intrants en 2022. Le secteur automobile génère maintenant 12 % de richesse en moins qu'en 2019.

**L'industrie chimique** est le seul secteur industriel, de taille conséquente, qui croît depuis 2019 en Région bruxelloise. En 2022, le secteur a généré 11 % de richesse en plus qu'en 2021 et 84 % de plus qu'en 2019. **L'industrie pharmaceutique** marque pour sa part un arrêt en 2022 (- 15 % sur base annuelle) après avoir connu une forte croissance de son activité durant la crise sanitaire.

**TABLEAU 1 : Évolution de l'activité économique au sein de l'industrie manufacturière**

	Poids de l'activité au sein du secteur de l'industrie manufacturière (en 2019)	Variation 2022-2021	Variation 2022-2019
Industries alimentaires	11 %	- 3 %	- 26 %
Fabrication de boissons	9 %	- 2 %	- 11 %
Construction et assemblage de véhicules automobile	17 %	- 1 %	- 12 %
Industrie chimique	7 %	+ 11 %	+ 84 %
Industrie pharmaceutique	9 %	- 15 %	- 8 %
Total industrie manufacturière	-	- 7 %	- 11 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

## Le secteur de la construction fortement affecté par la hausse des prix

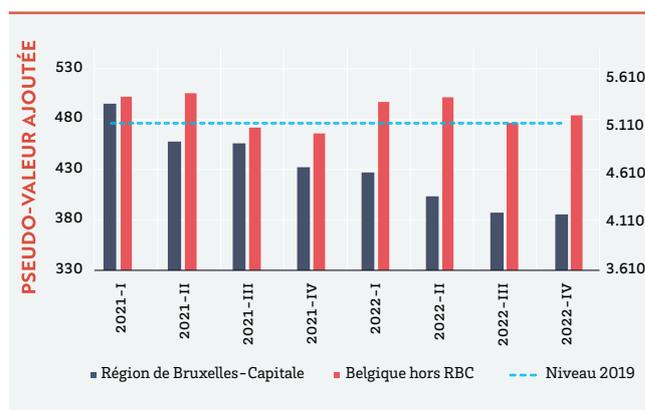
Le secteur de la construction compte pour environ 5 % de l'économie marchande non financière bruxelloise. Dans le reste de la Belgique, la construction a un poids deux fois plus important.

En 2022, la flambée des prix de l'énergie et des matériaux de construction exacerbe les tensions sur ce secteur déjà fragilisé par la crise sanitaire. Face aux fortes augmentations des prix de la construction, la demande baisse, entraînant une **contraction de la création de richesse du secteur de 13 % sur base annuelle**.

La demande qui émane des ménages bruxellois pourrait ne pas progresser dans un avenir proche. En effet, les ménages sont de moins en moins à envisager d'importantes dépenses dans l'année à venir. Cela pourrait affecter l'activité du secteur des travaux de construction spécialisés, impliqué dans la rénovation des habitations, dont l'activité a baissé de 7 % en 2022.

À l'inverse, le secteur de la construction de bâtiments neufs, dont l'activité s'est fortement contractée en 2022 (- 21 % sur base annuelle), pourrait rebondir dans les prochains mois. En effet, le secteur de la promotion immobilière a largement investi en 2022 (+ 21 % sur base annuelle).

**GRAPHIQUE 9 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur de la construction (en millions d'€ constants de 2019)**



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en une estimation de valeur ajoutée.

**TABLEAU 2 : Évolution de l'activité économique au sein de la construction**

	Poids de l'activité au sein du secteur de l'industrie manufacturière (en 2019)	Variation 2022-2021	Variation 2022-2019
Construction de bâtiments	34 %	- 21 %	- 21 %
Génie civil	17 %	- 12 %	- 21 %
Travaux de construction spécialisés	49 %	- 7 %	- 12 %
Total construction	-	- 13 %	- 16 %

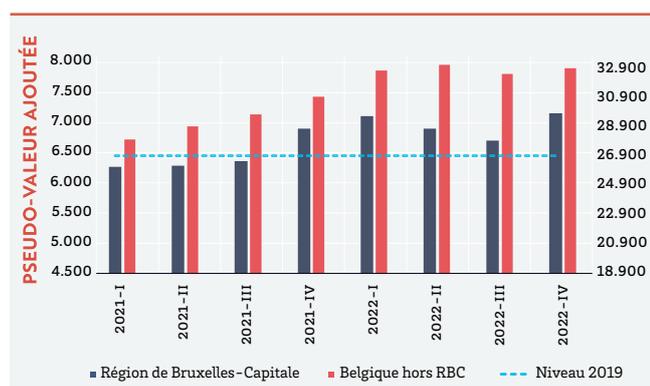
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

## Les services à la production renforcent leur position prédominante

Le secteur des services à la production représente 73 % de l'économie marchande non-financière en Région bruxelloise, contre 49 % dans le reste de la Belgique. Ce secteur regroupe notamment les activités des sièges sociaux, du commerce de gros, du transport de marchandise et des télécommunications.

Les services à la production se portent globalement bien en Belgique. En 2022, **la croissance du secteur a été de 8 % en Région bruxelloise et de 12 % dans le reste de la Belgique.**

**GRAPHIQUE 10 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la production (en millions d'€ constants de 2019)**



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en une estimation de valeur ajoutée.

La forte croissance observée en 2022 est essentiellement portée par la progression de deux activités, qui traversent les crises sans fléchir :

- › **Les activités de sièges sociaux, conseil et gestion** progressent de 22 % sur base annuelle. Au sein du secteur, la plus forte croissance concerne les activités des sièges sociaux, dont le taux de marge brute (voir glossaire) a sensiblement augmenté en 2022 ;
- › Dans le sillage des sièges sociaux, les **activités juridiques et comptables** continuent leur progression en Région bruxelloise (+ 6 % sur base annuelle) ;
- › **Les activités de programmation, conseil et autres activités informatiques et les services d'information**<sup>24</sup> progressent respectivement de 3 % et de 35 % ;

**Les activités de poste et de courrier** connaissent également une augmentation de leur activité de 19 % sur base annuelle. Depuis la crise sanitaire, la ventes à distance a explosé, entraînant dans son sillage une hausse d'activité des activités de poste de 72 % (entre 2019 et 2022).

À l'inverse, certaines activités, déjà affectées par la crise sanitaire, se sont encore contractées en 2022 :

- › les **télécommunications** se contractent de 4 % en 2022. Cette baisse d'activité serait en partie liée à la diminution continue de la clientèle pour la TV digitale qui se dirige vers les plateformes de streaming. Cependant, le secteur continue à investir massivement en Région bruxelloise, notamment avec le déploiement de la fibre optique ;
- › le **commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles** s'est contracté de 13 % en 2022. Par rapport à 2019, l'activité de ce secteur a baissé de près d'un quart. Une partie de ces activités de commerce de gros se situe en amont du commerce de détail, lui-même en baisse ;
- › les **activités d'entreposage et de services auxiliaires aux transports** voient leur activité baisser encore de 2 %. Depuis 2019, l'activité du secteur a baissé d'un quart.

<sup>24</sup> Qui regroupe les activités de traitement et l'hébergement de données et les portails internet.

Il est utile de souligner que les services à la production qui portent la croissance en Région bruxelloise (sièges sociaux, conseil de gestion, activités juridiques et comptables, programmation) emploient principalement des travailleurs à haut niveau d'éducation. À l'inverse, les grandes activités qui connaissent les replis les plus importants (commerce de

gros, activités d'entrepasage) mettent à l'emploi des travailleurs moins qualifiés. À l'avenir, ces éléments pourraient être défavorables à la mise à l'emploi des Bruxellois moins qualifiés sur le territoire régional.

**TABLEAU 3 : Évolution de l'activité économique au sein des services à la production**

	Poids de l'activité au sein du secteur de l'industrie manufacturière (en 2019)	Variation 2022-2021	Variation 2022-2019
Activités des sièges sociaux conseil de gestion	21 %	+ 22 %	+ 28 %
Activités juridiques et comptables	5 %	+ 6 %	+ 6 %
Programmation conseil et autres activités informatiques	7 %	+ 3 %	+10 %
Services d'information	1 %	+ 35 %	+ 88 %
Activités de poste et de courrier	2 %	+ 19 %	+ 72 %
Télécommunications	10 %	- 4 %	- 11 %
Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles	13 %	- 13 %	- 23 %
Entrepasage et services auxiliaires des transports	8 %	- 2 %	- 26 %
Total services à la production	-	+8%	+8%

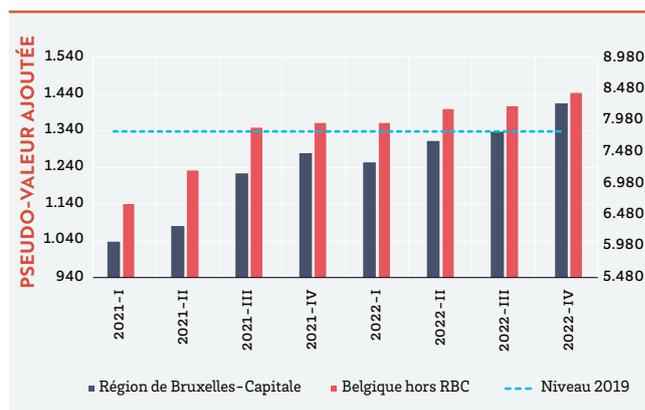
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

## Les services aux personnes retrouvent leur niveau d'avant crise

Le secteur bruxellois des services à la personne compte pour 15 % de l'économie marchande non-financière bruxelloise. Le secteur a une importance comparable<sup>25</sup> dans le reste de la Belgique.

Fin 2022, près de trois ans après le début de la crise sanitaire, les services aux personnes génèrent autant de richesse qu'en 2019 (voir graphique 11). Plus dépendante des touristes et des navetteurs, la reprise des activités du secteur bruxellois des services à la personne aura été nettement plus fastidieuse que dans les régions voisines. La Flandre et la Wallonie ont retrouvé leur niveau d'avant crise dès le troisième trimestre 2021.

**GRAPHIQUE 11 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la personne (en millions d'€ constants de 2019)**



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en une estimation de valeur ajoutée.

<sup>25</sup> Le secteur des services à la personne représente 13 % de l'économie marchande en Flandre, et 17 % en Wallonie.

En 2022, la création de richesse a augmenté dans la majorité des activités de services aux personnes :

- › La **restauration** a progressé de 44 % sur base annuelle. Avec cette forte progression, la restauration génère à nouveau plus de richesse (+ 3 %) qu'en 2019, avant la crise sanitaire. Tant les débits de boisson que les restaurants sont concernés par cette progression. En outre, les investissements dans le secteur ont également progressé de 13 % sur base annuelle. Malgré ces chiffres positifs, la restauration reste sous pression à cause de la forte inflation sur les produits alimentaires.
- › Le secteur de **l'hébergement** a vu son activité augmenter de 127 % en 2022. Au dernier trimestre de 2022, le recul d'activité du secteur n'était plus que de 12 % par rapport à 2019. Cette progression de l'activité a été accompagnée d'une forte augmentation de l'investissement dans le secteur (+ 49 % sur base annuelle).
- › Les **activités récréatives, artistiques et de spectacle et les activités sportives, récréatives et de loisirs** ont respectivement enregistré une croissance de leur activité de 21 % et 45 % sur base annuelle.

Pour finir, le **commerce de détail (hors véhicules automobiles)** s'est contracté de 4 % sur base annuelle. Cependant, les différentes activités de commerce connaissent des réalités contrastées :

- › Au sein du commerce de denrées alimentaires, **l'activité des grandes surfaces** s'est contractée. À l'inverse, la richesse générée par les magasins de denrées alimentaires spécialisés (boucheries, boulangeries, etc.) a généralement augmenté. Le volume des ventes sur les marchés a également progressé ;
- › La plupart des activités de commerce non alimentaire ont connu une certaine reprise en 2022. Le commerce de détail d'habillement a notamment connu un important rebond ;
- › La **vente à distance** poursuit sa progression vigoureuse. Le volume des ventes du secteur a presque doublé entre la fin 2022 et 2019.

**TABLEAU 4 : Évolution de l'activité économique au sein des services aux personnes**

	Poids de l'activité au sein du secteur de l'industrie manufacturière (en 2019)	Variation 2022-2021	Variation 2022-2019
Restauration	21 %	+ 44 %	+ 3 %
Hébergement	9 %	+ 127 %	- 22 %
Activités créatives artistiques et de spectacle	6 %	+ 21 %	+ 7 %
Activités sportives récréatives et de loisirs	4 %	+ 45 %	+ 5 %
Commerce de détail (hors véhicules automobiles)	37 %	- 4 %	- 4 %
Total services aux personnes	-	+ 15 %	- 3 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

## 2.3. EMPLOI ET CHÔMAGE

### La croissance du volume de travail salarié des résidents bruxellois a ralenti au second semestre 2022

Les données trimestrielles de l'ONSS permettent d'analyser l'évolution de l'emploi salarié en Région bruxelloise selon le lieu de domicile (voir glossaire) jusque fin 2022 (voir graphique 12). Elles sont corrigées des variations saisonnières et portent sur le nombre de travailleurs ainsi que sur le volume de travail mesuré en équivalents temps-plein (ETP, voir glossaire).

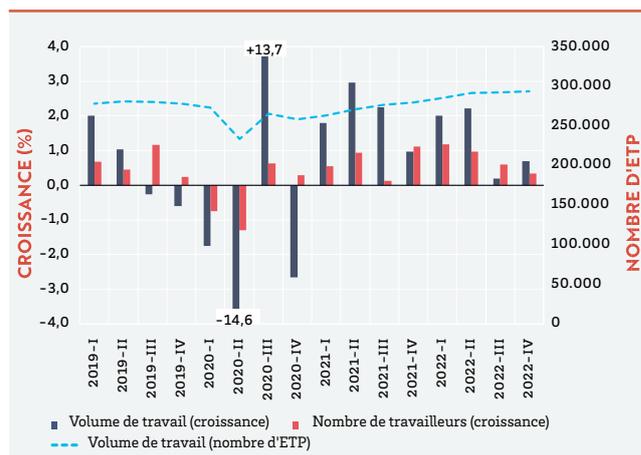
Selon ces chiffres, le volume de travail salarié au lieu de domicile a augmenté de façon particulièrement soutenue en Région bruxelloise de début 2021 à mi-2022 (+ 2,0 % en moyenne sur base semestrielle, contre + 1,2 % au niveau national). Cette dynamique favorable a marqué le pas à partir du troisième trimestre 2022, alors que le contexte économique s'assombrissait progressivement depuis le printemps, tant en Région bruxelloise que dans le reste du pays (baisse de la confiance des entreprises et contraction de l'activité économique dans le secteur marchand non-financier, voir chapitre 2.1). Ainsi, **la croissance du volume de travail salarié des résidents bruxellois a fortement ralenti entre la première et la seconde moitié de l'année 2022**. Tandis que la croissance du nombre d'ETP au lieu de domicile atteignait en moyenne 2,1 % aux premier et second trimestres, elle est retombée à 0,4 % en moyenne aux troisième et quatrième trimestres. Malgré ce ralentissement, **la Région bruxelloise s'en sort mieux que l'ensemble de la Belgique**, qui a même connu une légère contraction du volume de l'emploi salarié (0,1 % sur les deux derniers trimestres de 2022).

Tout au long de 2021 et jusque mi-2022, la croissance du volume de travail bruxellois avait été alimentée en partie par une augmentation de la durée moyenne du travail. Durant le second semestre 2022 en revanche, on distingue derrière le ralentissement de la croissance du volume de travail bruxellois une stagnation de la durée moyenne du travail, doublée d'une progression moins dynamique du nombre de salariés.

Pour ces derniers, on constate en effet que **la croissance du nombre de travailleurs salariés domiciliés en Région bruxelloise a également marqué le pas au second semestre 2022**. Alors qu'elle atteignait en moyenne 1,1 % aux premier et second trimestres, elle est retombée respectivement à 0,6 % puis à 0,3 % aux troisième et quatrième trimestres. Malgré ce ralentissement, **la progression est toutefois restée plus soutenue du côté bruxellois qu'au niveau national** où la hausse de l'emploi salarié n'a pas dépassé 0,2 % durant la seconde moitié de l'année. Si l'on considère l'ensemble de 2022, la Région bruxelloise affiche également une plus forte dynamique de l'emploi salarié au lieu de domicile. Ainsi, la

croissance à un an d'écart entre fin 2021 et fin 2022 s'est élevée à 3,1 % au niveau bruxellois, contre 1,2 % pour la Belgique. Pour la Région, cela représente une augmentation d'environ 10 600 travailleurs salariés domiciliés sur son territoire.

**GRAPHIQUE 12 : Évolution de l'emploi salarié des Bruxellois en volume et en nombre de travailleurs**



Source : ONSS, calculs IBSA

Note : emploi salarié au lieu de domicile ; volume de travail en ETP ; données corrigées des variations saisonnières

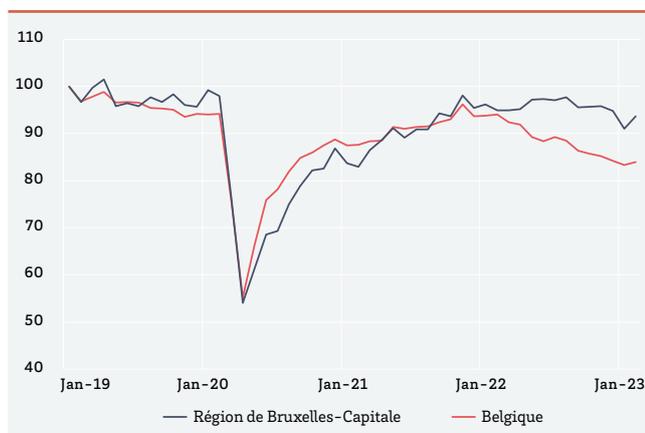
### Après un repli au second semestre 2022, le travail intérimaire et les prévisions d'emploi ont montré un regain de dynamisme début 2023

Les données relatives au nombre d'heures prestées dans l'intérim et aux prévisions d'embauche dans le chef des entreprises permettent d'analyser l'évolution de l'emploi selon le lieu de travail dans le passé récent et les mois à venir. Le travail intérimaire constitue un indicateur avancé en matière d'emploi puisque les entreprises ont tendance à s'ajuster aux fluctuations de la demande (en cas de récession ou de reprise économique) d'abord via les travailleurs intérimaires, avant de recourir à des engagements ou des licenciements.

Au niveau national, le recours au travail intérimaire a reculé de façon quasiment continue tout au long de 2022 (voir graphique 13). L'indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim en Belgique a ainsi diminué de 11 % entre les mois de janvier 2022 et 2023. L'évolution de l'indice présente un profil plus favorable en Région bruxelloise. **Durant la première moitié de 2022, le travail intérimaire bruxellois a montré une**

**meilleure résistance** après le déclenchement de la guerre en Ukraine, enregistrant même une progression (+ 2 % entre janvier et août). **La situation s'est néanmoins détériorée au cours des mois suivants, à mesure que les conséquences de la guerre et de la crise énergétique s'amplifiaient.** Le volume de travail intérimaire bruxellois a baissé de 7 % entre août 2022 et janvier 2023, un recul légèrement plus prononcé que celui enregistré pour l'ensemble du pays. La dernière observation disponible indique un **regain d'activité dans le secteur intérimaire en février** que ce soit au niveau belge ou bruxellois. Ce rebond est plus marqué pour le nombre d'heures prestées en Région bruxelloise (+ 3 %, contre + 0,8 % en Belgique).

**GRAPHIQUE 13 : Indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)**



Source : FEDERAGON, calculs IBSA  
 Note : données mensuelles corrigées des variations saisonnières

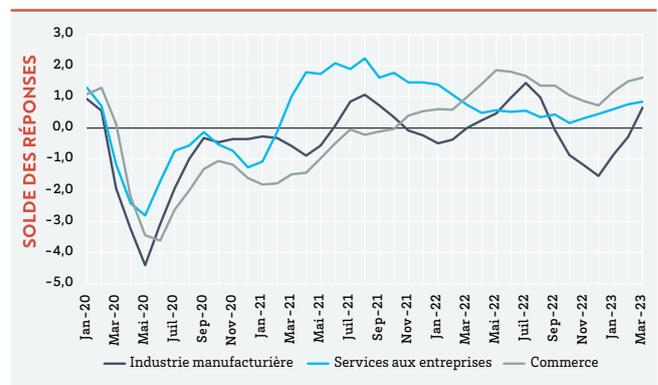
**Les résultats des enquêtes de conjoncture (voir glossaire) corroborent le constat global d'un marché de l'emploi bruxellois progressivement moins dynamique au second semestre 2022.** En effet, les prévisions d'emploi à 3 mois<sup>26</sup> formulées par les entreprises bruxelloises se sont dégradées tout au long des six derniers mois de l'année dans le commerce et plus encore dans l'industrie (voir graphique 14). Du côté de l'important secteur des services aux entreprises, les évolutions sont en revanche moins marquées avec une certaine stabilité des prévisions durant cette même période. La frilosité croissante en matière d'embauches observée dans l'industrie au second semestre 2022 touche de la même manière les entreprises bruxelloises et belges et apparaît en ligne avec le recul de la demande en produits industriels qu'elles anticipent. Pour les deux autres secteurs, les réponses des chefs d'entreprises sont davantage pessimistes pour l'ensemble de la Belgique que du côté bruxellois :

- Dans les services aux entreprises, les prévisions d'emploi ont fortement reculé au niveau national alors que, comme indiqué plus haut, elles se sont maintenues à Bruxelles ;

- Dans le commerce, les prévisions d'emploi étaient déjà moins favorables au niveau national et se sont dégradées plus fortement, passant largement sous la moyenne de long terme, contrairement à la courbe bruxelloise.

**Les données pour les trois premiers mois de 2023 indiquent un regain d'optimisme des entreprises bruxelloises en matière d'emploi** et ce dans les trois secteurs couverts par l'enquête. Les entreprises actives dans le commerce se sont montrées les plus enclines à embaucher de la main-d'œuvre. Dans ce secteur, on notera que les perspectives sont bien plus favorables en Région bruxelloise que pour l'ensemble du pays. Là où les prévisions d'emploi se sont améliorées dans le secteur du commerce à Bruxelles, elles ont stagné à un niveau inférieur à leur moyenne de long terme à l'échelle nationale.

**GRAPHIQUE 14 : Prévision d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête**



Source : BNB (mars 2023), calculs IBSA  
 Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

En conclusion, les indicateurs relatifs au travail intérimaire et aux prévisions d'emploi sont cohérents et révèlent une dynamique de l'emploi bruxellois contrastée depuis mi-2022 :

- D'une part, dans un contexte économique difficile pour les entreprises en raison des conséquences des crises ukrainienne et énergétique, **le second semestre 2022 a connu une dynamique plutôt négative de l'emploi en Région bruxelloise. La dégradation de la situation y a toutefois été moins marquée qu'au niveau national.** De fait, par rapport à l'ensemble du pays, on a pointé du côté bruxellois la meilleure résistance du travail intérimaire et le maintien des prévisions d'embauche dans les services aux entreprises, secteur pourvoyeur de nombreux emplois sur le territoire régional.
- D'autre part, **le début de 2023 a donné lieu en Région bruxelloise à un regain de dynamisme dans le secteur de l'intérim et un optimisme croissant des entreprises en matière d'embauche.** L'amélioration de ces indicateurs a été plus importante du côté bruxellois qu'au niveau belge.

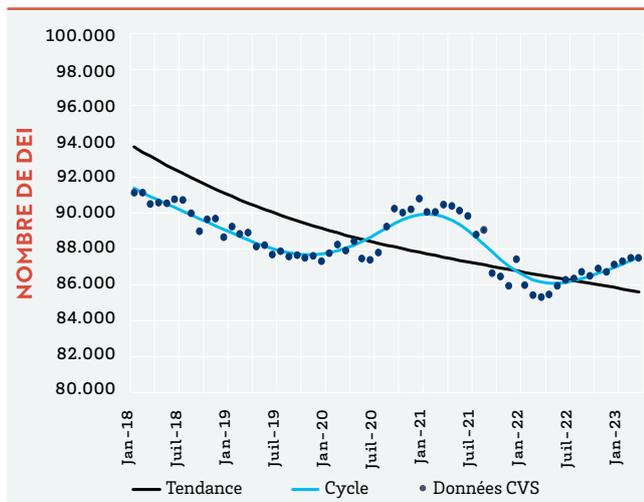
<sup>26</sup> Les prévisions d'emploi proviennent des enquêtes mensuelles de la BNB auprès des entreprises et portent sur leurs prévisions d'embauche de nouveau personnel au cours des trois prochains mois.

## Le chômage, en hausse durant le second semestre 2022, a continué à augmenter au premier trimestre 2023

Le **graphique 15** permet d'analyser l'évolution du chômage en Région bruxelloise sous un angle conjoncturel. Il se base sur les données mensuelles d'Actiris relatives au nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI, voir **glossaire**) et corrigées des variations saisonnières.

Les 5 premiers mois de 2022 avaient vu le recul du chômage en Région bruxelloise s'essouffler progressivement. À partir de juin 2022, la courbe représentant l'évolution cyclique du chômage s'est retournée pour donner lieu à une nouvelle augmentation, après celle causée en 2020 par la crise sanitaire. **Les chiffres du chômage bruxellois ont continué à augmenter tout au long du second semestre 2022. La hausse s'est prolongée jusqu'en mars 2023, poussant le courbe du chômage au-dessus de la moyenne de long terme.**

**GRAPHIQUE 15 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale**



Source : ACTIRIS VIEW-BRUSSELS, calculs IBSA  
 Note : données corrigées des variations saisonnières

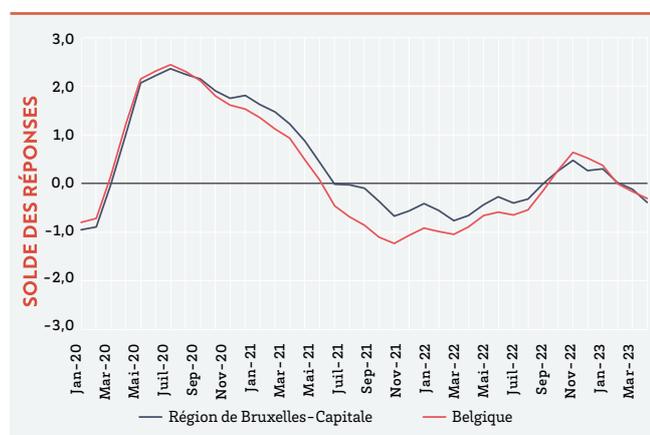
Selon les dernières observations disponibles auprès d'Actiris, **le nombre de DEI bruxellois s'élevait à 88 032 personnes en mars 2023**. Ce nombre avait reculé durant 14 mois consécutifs (en glissement annuel) entre août 2021 et septembre 2022 mais cette longue période de baisse a pris fin à l'automne dernier. Le quatrième trimestre 2022 a d'abord donné lieu à une faible hausse du nombre de DEI (+0,3 % en glissement annuel), ouvrant ensuite la place à une augmentation plus importante au début de 2023. Avec une moyenne approchant les 88 000 chercheurs d'emploi, **le nombre de DEI enregistrés durant les trois premiers mois de 2023 a progressé de 2,1 % par rapport à l'année précédente**, soit une hausse d'environ 1 800 personnes. Le niveau du chômage bruxellois est cependant resté inférieur au pic de près de 91 000 DEI atteint au premier trimestre 2021 en raison de la crise sanitaire. Dans une perspective historique, il se situe également bien en dessous de la moyenne record atteinte en 2014 (plus de 110 000 DEI).

**Les données par classe d'âge indiquent que c'est surtout parmi les jeunes Bruxellois(es) que la croissance du chômage a été la plus forte depuis l'automne 2022.** En glissement annuel, le nombre de DEI de moins de 25 ans a ainsi augmenté de 7,1 % au quatrième trimestre 2022 et de 8,0 % au premier trimestre 2023. Les chercheurs d'emploi âgés entre 25 et 49 ans ont également connu une augmentation mais de moindre ampleur (respectivement +0,8 % et +3,0 %). Seule la catégorie des DEI de 50 ans et plus n'est pas concernée par cette nouvelle progression du chômage en Région bruxelloise. Ces derniers ont en effet continué à voir leur nombre reculer que ce soit au quatrième trimestre 2022 (-3,3%) ou au premier trimestre 2023 (-1,9 %).

L'analyse des flux d'entrées et de sorties dans le chômage montre que **l'augmentation du chômage bruxellois au premier trimestre 2023 reflète essentiellement une forte hausse des entrées**. Le nombre de DEI entrants (nouvelles inscriptions et réinscriptions) entre janvier et mars 2023 a en effet augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse des entrées concerne certaines catégories de DEI en particulier, notamment les jeunes, les chômeurs de courte durée ainsi que ceux de nationalité ukrainienne. Le nombre de DEI ukrainiens est par exemple passé d'une centaine de personnes en moyenne au premier trimestre 2022 à près de 1 550 personnes au premier trimestre 2023. En ce qui concerne les sorties du chômage, la progression est bien moins marquée que pour les entrées, avec une croissance de seulement 1 % durant les trois premiers mois de 2023 par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, les enquêtes menées mensuellement par la BNB auprès des ménages bruxellois fournissent des indications sur leurs prévisions quant à l'évolution du chômage en Belgique au cours des douze prochains mois (voir graphique 16). En ligne avec le regain de dynamisme du marché de l'emploi bruxellois évoqué plus haut (aussi bien concernant le travail intérimaire que les prévisions d'embauche), **les ménages bruxellois se sont montrés de plus en plus optimistes depuis l'automne 2022 en ce qui concerne le chômage**. Les dernières observations disponibles montrent que les perspectives des ménages en matière de chômage sont repassées sous leur niveau de long terme, indiquant une situation plus favorable à leurs yeux.

**GRAPHIQUE 16 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête**



Source : BNB, calculs IBSA

Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois



# GLOSSAIRE

## › **Activité économique**

Dans cette publication, l'évolution de l'activité économique est appréhendée via deux mesures :

- **Le Produit Intérieur Brut (PIB)** : Cet indicateur permet de mesurer les richesses créées au cours d'une période donnée. Cette richesse correspond à la valeur de la production diminuée des coûts intermédiaires (valeur des achats).
- **Le chiffre d'affaires (CA)** : Il correspond à la valeur de la production (valeur des ventes) au sein des secteurs de l'économie marchande non financière. Cette mesure permet d'appréhender l'activité économique sous certaines limites :
  - Un périmètre limité : Seule l'évolution de l'activité des secteurs de l'économie marchande non financière est appréhendée via cette mesure. En Région de Bruxelles-Capitale, ces secteurs génèrent 47% de la création de richesse totale de la région.
  - Une mesure très imparfaite de la création de richesse : D'un secteur à l'autre ou d'une période à l'autre, un même montant de chiffre d'affaires peu représenter une création de richesse différente parce que les coûts intermédiaires varient.

## › **Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)**

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi. (Source : Actiris)

## › **Équivalent temps plein (ETP)**

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré les différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (Source : Eurostat)

## › **Emploi intérieur**

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Outre les données des comptes régionaux utilisées dans ce Baromètre pour analyser l'emploi intérieur, il existe d'autres sources en la matière (ex. L'Enquête sur les Forces de Travail). La mesure de l'emploi intérieur diffère selon la source sur laquelle elle repose. Plusieurs facteurs expliquent les écarts entre les différentes sources : nature des données (administratives ou sur base d'enquête),

prise en compte ou non des emplois internationaux, concept de travail utilisé, moment de la mesure, manière de comptabiliser le travail des étudiants, estimation du travail au noir, etc. À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidents dans cette région.

## › **Enquêtes de la BNB auprès des consommateurs**

Chaque mois, la BNB interroge un échantillon variable de 1 850 ménages belges dont 350 bruxellois. Cette enquête, harmonisée au niveau européen, sonde les consommateurs quant à leur perception du climat économique futur et leurs intentions en matière d'épargne et de dépenses. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique est ensuite calculé sur base des soldes des réponses portant sur les prévisions des consommateurs quant à la situation économique et au chômage ainsi qu'à leurs épargne et situation financière personnelles au cours des douze prochains mois.

## › **Enquêtes de la BNB auprès des entreprises**

Chaque mois, la BNB interroge un panel fixe d'environ 5 000 entreprises belges sur l'état actuel de leurs activités ainsi que sur leurs prévisions à court terme. Les questions portent sur l'appréciation des stocks et carnet de commandes, l'évolution de ces derniers ou encore les prévisions en matière d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique de confiance des entreprises est ensuite calculé sur base des soldes de réponses obtenus. Celui-ci est un indicateur pondéré, basé sur 14 questions posées aux entreprises et donnant un poids de 65 % aux réponses des entreprises actives dans l'industrie manufacturière, 15 % à celles des entreprises actives dans la construction, 15 % à celles des entreprises actives dans les services aux entreprises et 5 % à celles des entreprises actives dans le commerce.

## › **Pays avancés versus pays émergents et en voie de développement**

Les critères principaux utilisés par le World Economic Outlook (WEO) du FMI pour classer le monde en pays avancés versus pays émergents et en développement sont (1) le niveau du PIB par tête, (2) la diversification des exportations et (3) le degré d'intégration dans le système financier global. » (Source : FMI). Le WEO classe le monde en 39 pays avancés et 155 pays émergents et en voie de développement.

› **Pouvoir d'achat des ménages**

– Le **revenu disponible** des ménages représente le revenu dont un ménage dispose pour consommer et épargner. C'est la somme :

- des revenus tels que les salaires et traitements ;
- des prestations sociales (pensions, allocations chômage...);
- des revenus financiers ; diminuée de tout impôt et cotisation sociale.

Le revenu disponible est exprimé en **termes réels** lorsqu'il est ajusté pour éliminer les effets de variation des prix d'une année à l'autre.

Le **pouvoir d'achat** des ménages est estimé comme le **revenu disponible réel par habitant**.

› **Récession**

Une recule du produit intérieur brut pendant deux trimestres consécutifs.

› **Taux de marge brut**

Le taux de marge brute est estimé par le ratio  $\frac{\text{ventes-achats}}{\text{ventes}}$  sur base des données TVA.

# RÉFÉRENCES

- › ACTIRIS (mars 2023), « Les chiffres du chômage en Région bruxelloise », communiqué de presse.
- › ACTIRIS (mars 2023), « Évolution du marché de l'emploi bruxellois – Rapport mensuel ».
- › AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (mars 2023) : « Europe's energy crisis: What factors drove the record fall in natural gas demand in 2022? » IEA.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (août 2022). « Bulletin économique, numéro 5-2022 ». BCE.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (février 2023). « Monthly business survey – February 2023: Business sentiment firms up slightly in February ». BNB, Communiqué de presse.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (juin 2022). « Projections économiques pour la Belgique - automne 2022 ». BNB, Revue économique.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (mars 2023). « Business Cycle Monitor ». BNB.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (septembre 2022). « Business Cycle Monitor ». BNB.
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (avril 2023) « Indice des prix à la consommation - Perspectives d'inflation (04/04/2023) ». BFP.
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (février 2023a) « Budget économique - Perspectives économiques 2023 de février 2023 ». BFP.
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (février 2023a). « Perspectives économiques 2023-2028 de février 2023 ». BFP.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (avril 2023). « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 : A Rocky Recovery ». FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (janvier 2023). « Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2023 : Inflation au sommet et croissance en berne ». FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (octobre 2022). « Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022 : riposter à la crise du coût de la vie ». FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › GODIN, MATTÉO (2022) « L'activité économique bruxelloise face à la crise énergétique ». Focus n° 51 de l'IBSA.
- › KBC (décembre 2022) « Perspectives économiques ». KBC.
- › KBC (mars 2023) « Perspectives économiques ». KBC.
- › KBC (septembre 2022) « Perspectives économiques ». KBC.
- › SPF ÉCONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ÉNERGIE (août 2022). « Analyse des prix. Rapport semestriel 2022 de l'Institut des comptes nationaux Évolution de l'inflation en Belgique et dans les pays voisins au premier semestre 2022 ». ICN.

## LISTE DES TABLEAUX

- › Tableau 1 : Évolution de l'activité économique au sein de l'industrie manufacturière
- › Tableau 2 : Évolution de l'activité économique au sein de la construction
- › Tableau 3 : Évolution de l'activité économique au sein des services à la production
- › Tableau 4 : Évolution de l'activité économique au sein des services aux personnes

## LISTE DES GRAPHIQUES

- › Graphique 1 : Évolution de l'inflation générale et de l'inflation sans l'énergie (\*) dans la zone euro et en Belgique
- › Graphique 2 : Contribution à la croissance annuelle du PIB de la Belgique en volume, par catégorie de dépenses
- › Graphique 3 : Évolution de l'activité économique du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 4 : Évolution des investissements du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2018)
- › Graphique 5 : Confiance des entreprises, résultats d'enquête
- › Graphique 6 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête
- › Graphique 7 : Achats importants des ménages, résultats d'enquête
- › Graphique 8 : Évolution de l'activité de l'industrie manufacturière (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 9 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur de la construction (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 10 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la production (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 11 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la personne (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 12 : Évolution de l'emploi salarié des Bruxellois en nombre de travailleurs et en ETP
- › Graphique 13 : Indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)
- › Graphique 14 : Prévission d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête
- › Graphique 15 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale
- › Graphique 16 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête



